

# PLANTATION de HAIES

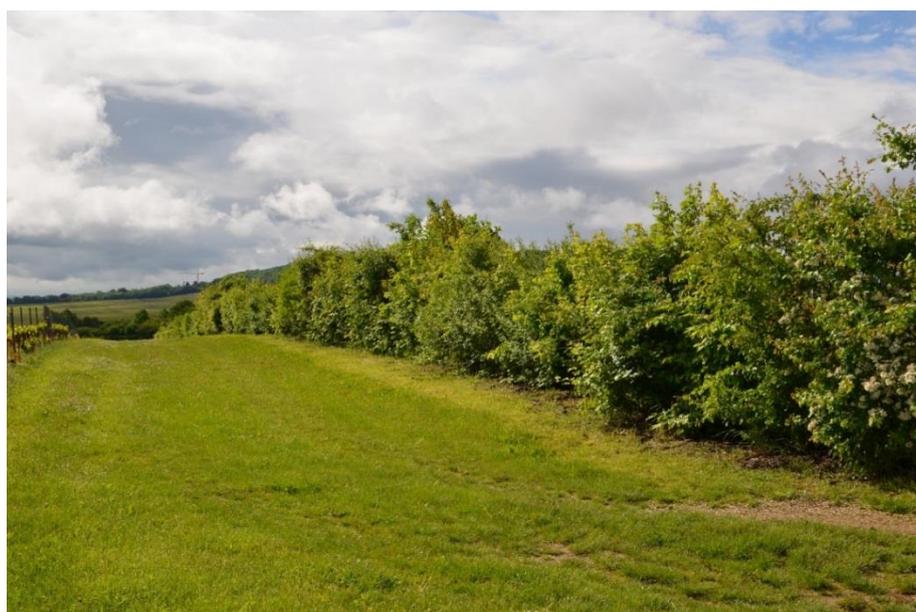
## et PROTECTION des ZONES SENSIBLES

---

### 1 – CONTEXTE

Depuis une dizaine d'années, on observe le retour progressif dans le vignoble des arbres, bosquets, et haies qui punctuaient autrefois le vignoble champenois. Plus récemment, l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco de nos Coteaux Maisons et Caves de Champagne, ainsi que le déploiement de la Viticulture Durable en Champagne ont permis de mettre un net coup d'accélérateur aux plantations de haies.

L'installation d'une haie peut aussi avoir pour objectif la mise en place de mesures physiques pour protéger les personnes vulnérables et les zones bâties de la dérive éventuelle des traitements phytosanitaires.



*Haie plantée avec des espèces locales*

Les objectifs de la plantation d'une haie sont multiples : apporter un atout paysager dans notre vignoble, masquer un élément disgracieux (bassin, dépôt, hangar), favoriser la biodiversité en hébergeant des auxiliaires de la vigne, créer des zones refuges pour les arthropodes, les oiseaux et les petits mammifères, lutter contre l'érosion, stabiliser un talus, limiter le ruissellement de l'eau, ou encore réduire la dérive des produits phytosanitaires hors des parcelles, surtout à proximité de cours d'eau. Ces plantations s'effectuent dans les espaces disponibles dans le vignoble : talus, fourrière, friche, intersection de chemins, bordure de bassin, abords de bâtiments d'exploitation, zone tampon le long des cours d'eau, etc.

La pression réglementaire et sociétale pour mettre en place des mesures physiques afin de protéger les personnes vulnérables et les zones bâties de la dérive éventuelle des traitements phytosanitaires incite également les exploitants à envisager la plantation de haies au vignoble.

Une haie, pour être qualifiée « d'anti-dérive » doit répondre aux critères suivants :

- avoir une hauteur supérieure à celle de la culture et supérieure à celle des équipements du pulvérisateur effectuant le traitement
- avoir une végétation (un feuillage) précocement en place, dès les premières applications de produits phytosanitaires de la campagne
- être homogène (hauteur, largeur, densité de feuillage) et sans trous
- avoir une largeur et une imperméabilité suffisante pour jouer un rôle anti-dérive

L'organisation des dates et horaires de traitement et l'utilisation de matériels permettant de limiter les risques de dérive sont des éléments à privilégier.

## 2 – RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

### **Espèces recommandées**

Les espèces recommandées pour réaliser les plantations au vignoble sont des espèces locales, adaptées au sol et au climat et susceptibles d'héberger des auxiliaires de la vigne, telles qu'aubépine, églantier, sureau noir, noisetier, charmille, cornouiller sanguin, troène sauvage, etc.

Concernant la plantation de haies en limite de vignoble, à proximité des lieux sensibles, le choix des espèces arbustives à planter doit se raisonner en fonction de l'utilité attendue de cette haie.

S'il s'agit d'avoir un feuillage en place et fonctionnel pour le début des traitements de couverture contre le mildiou et l'oïdium, survenant généralement en mai, une haie composée d'espèces locales est tout à fait envisageable et suffisante.

Cependant, si on veut avoir un feuillage fonctionnel pour jouer son rôle anti-dérive toute l'année, il faudra choisir des espèces arbustives ayant un feuillage persistant. Or, parmi les espèces locales indigènes, peu présentent un feuillage persistant. On peut citer le troène sauvage, qui garde ses feuilles toute l'année, ou encore la charmille ou le hêtre, qui ont un feuillage marcescent, c'est-à-dire que les feuilles mortes restent attachées durant la période de repos végétatif et ne tombent qu'à la repousse des nouvelles feuilles. L'aubépine est également intéressante car son feuillage pousse très tôt au printemps. D'autres espèces que l'on peut rencontrer naturellement en bordure de notre vignoble comme le houx ont un feuillage persistant mais ne se plaisent pas en toutes situations.

Pour avoir une haie au feuillage persistant et dense, il faut donc envisager une entorse à la règle et choisir de mixer ces espèces locales indigènes avec des espèces horticoles, que l'on trouve couramment dans nos jardins telles que cotoneaster, photinia, etc.



*Haie plantée avec des espèces horticoles*

Une liste des espèces locales et de quelques espèces horticoles à feuillage persistant figure plus loin dans cette fiche.

Pour la plupart des arbustes, il existe de nombreuses variétés, donc pensez à bien demander à votre pépiniériste :

- pour les arbustes horticoles : demandez des cultivars au feuillage persistant et poussant au moins à 2 mètres de haut (10-15 euros par plant) ;
- pour les arbustes locaux : demandez des cultivars sauvages, ce qu'on peut appeler aussi des « plants forestiers », dont le cout est très raisonnable (environ 3 euros par plant).

N'hésitez pas à demander conseil au pépiniériste.

Espèces indigènes locales.

Nom commun	Nom latin	Epoque de floraison	Sol et exposition	Divers
<b>ARBUSTES adaptés à la plantation en haie (supportent bien la taille)</b>				
Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>	mai	Tous types de sols Soleil	4 à 10 m
Baguenaudier	<i>Colutea arborescens</i>	mai/juillet	Craint l'excès d'humidité Soleil	1 à 3 m
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i> ou <i>Rhamnus frangula</i>	avril/juillet	Préférence pour les sols frais Soleil, mi ombre	2 à 6 m, croissance lente
Camérisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>	mai/juin	Sol plutôt calcaire	1 à 2 m
Charme, Charmille <i>utilisable en haie</i> <i>ou en arbre isolé</i>	<i>Carpinus betulus</i>	avril/mai	Tous types de sols Soleil, mi ombre Peut être sensible à la chlorose	10 à 20 m Feuilles marcescentes
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	mars/avril	Tous types de sols Soleil, mi ombre	2 à 5 m
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	mai/juillet	Tous types de sols Soleil, mi ombre	2 à 4 m
Cytise	<i>Laburnum anagyroides</i>	mai/juin	Sol plutôt calcaire, éviter les sols lourds et argileux, craint l'excès d'humidité Soleil	6 à 8 m
Erable champêtre <i>utilisable en haie</i> <i>ou en arbre isolé</i>	<i>Acer campestre</i>	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse Soleil, mi ombre	15 à 20 m
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	mai/juillet	Tous types de sol Soleil	2 à 3 m
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	avril/mai	Préférence pour les sols riches et frais Soleil, mi ombre	2 à 4 m, croissance lente
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	mai/juin	Sol plutôt calcaire Soleil, mi ombre	2 à 5 m
Hêtre <i>utilisable en haie</i> <i>ou en arbre isolé</i>	<i>Fagus sylvatica</i>	avril/mai	Tous types de sol, craint l'excès d'eau Soleil, mi ombre	25 à 35 m Feuilles peuvent être marcescentes.
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	février/mars	Préférence pour les sols frais Soleil, mi ombre	3 à 8 m
Prunellier (ou épine noire)	<i>Prunus spinosa</i>	mars/avril	Tous types de sol Soleil, mi ombre	2 à 4 m
Prunier (ou Bois) de Sainte Lucie	<i>Prunus mahaleb</i>	mars/mai	Tous types de sol, préférence pour les sols secs et calcaires Soleil, mi ombre	1 à 5 m
Rosier pimprenelle	<i>Rosa pimpinellifolia</i>	avril/septembre	Tous types de sol, plutôt calcaire et sec Soleil	1 à 2 m
Rosier rubiginoux	<i>Rosa rubiginosa</i>	mai/juillet	Tous types de sol, plutôt calcaire Soleil	2 à 3 m

Nom commun	Nom latin	Epoque de floraison	Sol et exposition	Divers
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	mars/avril	Préférence pour les sols frais à humides, craint la sécheresse Soleil, mi ombre	2 à 4 m
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	février/avril	Préférence pour les sols frais à humides, craint la sécheresse Soleil	6 à 14 m
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	2 à 8 m
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	mai/juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	3 à 5 m
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	avril/juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	1 à 4 m
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	mai/juin	Tous types de sol, préférence pour les sols frais Soleil, mi ombre	2 à 5 m
<b>ARBRES</b>				
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	mai/juin	Tous types de sol (craint l'excès d'humidité) Soleil	10 à 20 m
Alisier torminal	<i>Sorbus terminalis</i>	mai/juin	Tous types de sol Soleil	15 à 20 m Croissance lente
Arbres fruitiers : cerisier, prunier, pêcher, poirier, pommier, etc.	<i>Prunus, Pyrus, Malus</i>	avril/mai	Tous types de sol Soleil	5 à 15 m
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	printemps	Tous types de sol, préférence pour les sols frais Craint la sécheresse Soleil	25 à 35 m
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse et les gelées Soleil, mi ombre	20 à 50 m
Erable champêtre <i>utilisable en haie ou en arbre isolé</i>	<i>Acer campestre</i>	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse Soleil, mi ombre	15 à 20 m
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>		Préférence pour les sols riches et calcaires Soleil	30 à 40 m Croissance rapide
Erable plane	<i>Acer platanoides</i>	Beau feuillage à l'automne	Préférence pour les sols riches, frais et calcaires Soleil	20 à 30 m
Frêne	<i>Fraxinus excelsior</i>	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse Sensible aux gelées de printemps Soleil, mi ombre	30 à 40 m Attention, risque de problèmes sanitaires et mortalité des arbres

Nom commun	Nom latin	Epoque de floraison	Sol et exposition	Divers
Hêtre <i>utilisable en haie ou en arbre isolé</i>	<i>Fagus sylvatica</i>	avril/mai	Tous types de sol, craint l'excès d'eau Soleil, mi ombre	25 à 35 m Feuilles peuvent être marcescentes.
Noyer	<i>Juglans regia</i>	avril/mai	Tous types de sol Sensible aux gelées de printemps Soleil, mi ombre	20 à 30 m Croissance lente

Espèces horticoles, à utiliser en limite de vignoble pour la protection de zones sensibles (à exclure en plein cœur de vignoble).

Nom commun	Nom latin	Feuillage	Divers
Arbustes d'origine méditerranéenne			
Nerprun alaterne	<i>Rhamnus alternus</i>	persistant	Rustique, craint les vents froids, soleil ou mi ombre
Laurier tin ou viorne tin	<i>Viburnum tinus</i>	persistant	Craint les vents froids, soleil ou mi ombre
Laurier du portugal	<i>Prunus lusitanica</i>	persistant	Rustique, tous types de sol avec préférence pour sol calcaire, soleil
Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>	persistant	Rustique, craint les vents froids, éviter sol trop calcaire, soleil ou mi ombre
Filaires	<i>Phyllirea latifolia et P. angustifolia</i>	persistant	Rustique, tous types de sol avec préférence pour sol calcaire, soleil
Arbustes d'origine plus lointaine (Asie, etc.)			
Cotoneaster	<i>Cotoneaster franchetii ou Cotoneaster lacteus</i>	persistant	Rustique, tous types de sol, soleil ou mi ombre
Photinia	<i>Photinia fraseri</i>	persistant	Rustique, éviter sol trop calcaire, soleil ou mi ombre
Viorne à feuilles ridées	<i>Viburnum rhytidophyllum</i>	persistant	Rustique, tous types de sol, soleil
Viorne de Prague	<i>Viburnum pragense</i>	persistant	Rustique, tous types de sol, soleil ou mi ombre
Laurier cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	persistant	Rustique, tous types de sol, soleil ou mi ombre
Osmanthe	<i>Osmanthus</i>	persistant	Rustique, tous types de sol, soleil ou mi ombre
Fusain du Japon	<i>Euonymus japonicus</i>	persistant	Rustique, craint les vents froids, tous types de sol, soleil ou mi ombre
Oranger du Mexique	<i>Choisya</i>	persistant	Rustique, craint les vents froids, tous types de sol, soleil ou mi ombre

## Conseils de plantation

La haie doit être plantée entre la parcelle de vigne et le lieu à protéger.

A défaut de planter uniquement des arbustes indigènes, il faut essayer de panacher arbustes horticoles et arbustes indigènes. Au sein de la haie, il est intéressant d'avoir au moins 5 à 6 espèces différentes,

à planter regroupées par groupe de 4-5 plants. L'idéal est de planter la haie sur deux lignes, en quinconce en respectant une distance de 1 mètre entre arbustes, et 1 mètre entre les deux lignes de plantation.

On peut donc par exemple envisager de placer les espèces horticoles sur la ligne de plantation proche du lieu sensible, et les espèces indigènes sur la ligne de plantation proche de la parcelle de vigne.

Pour respecter le Code Civil, une plantation de plus de 2 mètres de haut doit être reculée à 2 mètres de la limite de propriété. De plus, l'accord du propriétaire est indispensable pour pouvoir planter une haie.

### **Plantation et entretien**

Les plantations s'effectuent de préférence à l'automne, ou éventuellement au printemps. Pour assurer une meilleure reprise et une bonne croissance des plants, il est important de préparer le sol avant plantation (désherbage, de préférence mécanique) et de choisir de jeunes plants. Si le sol est de mauvaise qualité (par exemple, talus en remblais), il peut être utile d'ajouter du terreau ou de la terre végétale dans le trou de plantation. Si le secteur est fréquenté par le petit gibier, la pose de caches de protection autour des jeunes plants est conseillée. Le paillage (écorces, bâche biodégradable, paille, etc.) est très fortement recommandé pour limiter la concurrence avec l'herbe durant les années suivant la plantation.

Au niveau entretien, une taille annuelle durant la période hivernale (hors périodes de gel) suffit. Si l'espace est suffisant, laisser la haie pousser librement sans la tailler. Aucun traitement chimique ni apport d'engrais ne sont à prévoir.

## **3 – POUR ALLER PLUS LOIN**

Fiche technique « Plantation d'arbres et arbustes au vignoble » disponible sur l'extranet du CIVC.

### **Aides financières**

Des financements sont disponibles par l'intermédiaire de la commission « Equipement du vignoble » du Comité Champagne pour tout projet collectif (c'est-à-dire impliquant au moins deux vignerons, ou une structure telle que commune, ASA ou AF).

## Où se fournir

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Dans la Marne :

Pépinière BROCHET-LANVIN, La Presle, 51 480 NANTEUIL LA FORET

Tél : 03 26 59 43 39 - Fax : 03 26 59 42 20 - Mail : [jbpresle-brochetlanvin@club-internet.fr](mailto:jbpresle-brochetlanvin@club-internet.fr)

- Dans l'Aisne :

Carré Pépinières et Paysage, 30 route Nationale, 02 400 BLESME

Tél : 03 23 83 12 16 ou 09 66 87 66 27 - Fax : 03 23 83 66 27 - Mail : [pepinierescarre@orange.fr](mailto:pepinierescarre@orange.fr)

- Dans l'Aube :

- Pépinière Lockwood, ferme du Marais, 10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY

Tél : 03 25 24 77 03 - Mail : [lockwood.paysagiste@gmail.com](mailto:lockwood.paysagiste@gmail.com)

- Pépinières Girardin, 22 rue des Marronniers, 10500 PRECY SAINT MARTIN

Tél : 03 25 92 45 96 - Fax 03 25 92 89 44 - Mail : [pepinieres-girardin-pailley@wanadoo.fr](mailto:pepinieres-girardin-pailley@wanadoo.fr)

## Contacts

- Alexandra Bonomelli, Pôle technique et environnement, CIVC. Tél : 03 26 51 50 62.  
[alexandra.bonomelli@civc.fr](mailto:alexandra.bonomelli@civc.fr)